

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements –no 1  
en date du 11 novembre 1999

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Question**      **6.1.2**      **Références :**  
**(i)**              **Cause Tarifaire de 1999 : décision D-99-11, page 10**  
**(ii)**             **SCGM-6, document 1, page 2 de 5, ligne 23**  
**(iii)**            **SCGM-6, document 4, page 1**

**Préambule :**

Lors de la précédente cause tarifaire, SCGM s'engageait à terminer le remplacement des derniers 40 km de tuyau de fonte pour l'an 2000, référence (i). Dans la présente cause SCGM informe la Régie que ce programme sera terminé en 2002, référence (ii).

**Demande :**

Veillez fournir l'état d'avancement de ce programme de remplacement de la fonte et justifier le report de son achèvement. Si des montants ont été dépensés sur le remplacement de la fonte en 1998-1999, veuillez indiquer où ils sont pris en compte dans le tableau de la référence (iii).

---

**Réponse**

Au 1<sup>er</sup> octobre 1999, il reste 23,5 km de fonte à remplacer.

Le budget de 1999-2000 prévoit un montant de 1,6 M \$ correspondant au remplacement d'environ 12 km de fonte. Ce montant d'investissement se retrouve à la ligne 15 de la pièce SCGM-6, document 4, page 1 de 5.

En 2000-2001, il est prévu de remplacer les 12 km restant au projet pour un montant équivalent de 1,6 M \$.

Il est vrai que M. Robert Tessier mentionnait que : « En l'an deux mille (2000) ça devrait être éliminé. ». Il aurait dû plutôt dire 2001, ce qui correspond d'ailleurs beaucoup mieux au rythme des travaux de remplacement observé jusqu'ici.